

	Référence	PO/BAQ-001
	Édition	003
	Mise en application	Novembre - 2025

Politique Qualité

La politique d'assurance qualité de l'Université Sainte Famille (USF) s'aligne sur les exigences nationales en matière d'enseignement supérieur, sur les *European Standards and Guidelines for Quality Assurance in the European Higher Education Area* (ESG – Partie 1) relatifs à l'accréditation institutionnelle. Elle traduit l'engagement de l'USF envers une culture de qualité durable, transparente et basée sur l'amélioration continue.

1. Excellence académique, conformité et définition de la qualité

L'USF s'engage à offrir une éducation de haute qualité fondée sur les principes suivants :

- Adhésion explicite aux ESG (Partie 1), en particulier les standards 1.1 à 1.10.
- Définition institutionnelle de la qualité incluant : pertinence académique, cohérence pédagogique, équité, transparence, employabilité et amélioration continue.
- Garantie de conformité à toutes les réglementations nationales applicables et au statut de l'USF.
- Indépendance fonctionnelle des structures responsables de l'assurance qualité dans l'analyse, le suivi et le reporting.
- Transparence des critères, méthodes et procédures d'évaluation et de décision académique, communiqués à l'ensemble des parties prenantes.
- Publication régulière d'informations fiables et actualisées sur les programmes, les acquis d'apprentissage, les taux de réussite, les modalités d'évaluation et les résultats institutionnels.

2. Système de gestion de la qualité et amélioration continue

L'USF met en œuvre un système structuré et systématique fondé sur le cycle PDCA :

- Collecte, analyse et utilisation de données issues des évaluations des enseignements, enquêtes étudiantes, résultats académiques, avis des employeurs et rapports d'examineurs externes (ESG 1.9).
- Mise en œuvre de revues internes annuelles d'autoévaluation institutionnelle et de revues externes périodiques.
- Archivage et traçabilité systématiques de toutes les données, actions et preuves documentaires liées à la qualité.
- Définition d'un plan d'actions correctives avec suivi systématique, indicateurs dédiés et communication des résultats aux instances académiques.
- Documentation et harmonisation de toutes les procédures qualité dans un manuel institutionnel actualisé.

	Politique Qualité	Référence	PO/BAQ-001
		Édition	003
		Mise en application	Novembre - 2025

3. Pilotage, responsabilités, gestion des risques et indicateurs

L'USF garantit une gouvernance claire et structurée de l'assurance qualité :

- Formalisation des rôles et responsabilités via une matrice RACI intégrée aux procédures institutionnelles.
- Mise en œuvre d'une gestion des risques académiques, organisationnels et institutionnels intégrant l'analyse de conformité aux ESG.
- Intégration des résultats de la gestion des risques dans la planification stratégique et le tableau de bord qualité.
- Développement d'indicateurs de performance couvrant :
 - les résultats académiques,
 - la qualité pédagogique,
 - la satisfaction étudiante et externe,
 - la viabilité institutionnelle,
 - les ressources humaines et matérielles.
- Révision annuelle de la politique qualité, de la matrice des risques, du tableau de bord stratégique et des objectifs institutionnels.
- Formation régulière des acteurs impliqués afin de garantir une compréhension homogène du système d'assurance qualité.

4. Partenariats, implication des parties prenantes et gouvernance participative

L'USF favorise une participation active et structurée de toutes les parties prenantes :

- Implication des étudiants dans les instances académiques, les comités qualité, la revue des programmes et les décisions pertinentes (ESG 1.3).
- Consultation régulière et documentée des parties prenantes externes (employeurs, experts, pairs académiques, diplômés) via un Conseil consultatif externe ou équivalent.
- Mise en place d'outils systématiques de recueil de la satisfaction des employeurs et partenaires externes.
- Traçabilité et publication partielle des recommandations externes pour garantir transparence et alignement stratégique.
- Intégration proactive des résultats de ces consultations dans la révision des curriculums et la définition des compétences visées (ESG 1.2).

	Politique Qualité	Référence	PO/BAQ-001
		Édition	003
		Mise en application	Novembre - 2025

5. Égalité des chances, inclusion et responsabilité sociétale

L'USF intègre pleinement les principes d'équité, de diversité et de responsabilité sociétale dans ses pratiques :

- Mise en œuvre d'une politique d'égalité et d'inclusion comprenant des mesures ciblées, des procédures anti-discrimination et des mécanismes de soutien étudiant.
- Intégration de l'égalité des chances dans les processus des ressources humaines (recrutement, promotion, évaluation) et dans les processus d'admission.
- Collecte et analyse de données désagrégées pour identifier d'éventuelles disparités.
- Formation régulière du personnel à l'égalité, à l'inclusion et aux valeurs institutionnelles.
- Publication annuelle d'un rapport institutionnel sur l'égalité et la responsabilité sociétale.

6. Développement des normes, qualité de l'enseignement et durabilité

L'USF garantit un enseignement centré sur l'étudiant et conforme aux standards internationaux :

- Alignement des programmes sur les ESG 1.2 (Conception et approbation des programmes), 1.3 (Apprentissage, enseignement et évaluation centrés sur l'étudiant), 1.4 (Admission, progression, reconnaissance et certification), 1.5 (Personnel enseignant) et 1.6 (ressources d'apprentissage).
- Revue périodique (tous les 5 ans maximum) de chaque programme avec preuves documentées, ESG 1.9 (Suivi et révision périodique des programmes).
- Obligation de formation continue, documentée et annuelle du personnel académique en pédagogie universitaire, évaluation, technologies éducatives et assurance qualité.
- Engagement institutionnel envers le développement durable incluant des actions mesurables : réduction de l'empreinte environnementale, sensibilisation et initiatives écologiques étudiantes et institutionnelles.